



JEAN-MICHEL LONGUEVAL

« *Un budget stable, une gestion juste et équitable* »

Après le Débat d'Orientation Budgétaire en février, le vote définitif du budget 2017 a eu lieu le 27 mars, confirmant ainsi les choix financiers de l'Équipe municipale pour le mandat : maîtriser les dépenses de fonctionnement, soutenir l'investissement et les actions menées par les associations, préserver la qualité du service public rendu aux Brondillants.

Trois questions à Jean-Michel Longueval, Maire de Bron.

Comment s'est construit le budget 2017 ?

Dans la continuité et la stabilité, puisque la situation financière de la Ville est saine et maîtrisée, sans aucun emprunt toxique. Et avec vigilance, parce qu'il faut rester prudent dans le contexte d'incertitudes qui est le nôtre au niveau national, mais aussi international. Bien entendu, nous respectons nos engagements, comme celui de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux jusqu'à la fin du mandat, malgré la poursuite de la baisse de la DGF, même si, pour 2017, la baisse a

été réduite de moitié, par annonce du Président de la République au Congrès des maires 2016. Nous bénéficions d'une hausse des droits de mutation avec une bonne santé du marché immobilier à Bron, liée également à la faiblesse des taux d'intérêt en 2016.

Notre volonté politique est donc de poursuivre l'investissement dans notre ville. L'investissement public, c'est le levier du développement économique local, et donc le soutien à l'emploi local.

Concrètement, quelles sont les principales réalisations en 2017 ?

Le 3 avril, nous ouvrons un troisième Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s à la Maison des Sociétés, reconfigurée. Et le 3 mai, nous offrons aux Brondillants un nouveau pôle de services publics municipaux⁽¹⁾ avec l'installation de nos services dans un Espace Roger Pestourie totalement rénové. À la clé, de meilleures conditions d'accueil des habitants, en centre-ville, à proximité de la mairie. Mais aussi des économies de loyers et une

BUDGET 2017, EN TRAVAUX...

Lors du vote du budget, la Ville s'est notamment engagée sur :

- la fin des travaux de l'Espace Roger Pestourie (budget total de 2,4 M€) (photo)
- l'ouverture du 3^e Relais d'Assistant(e)s Maternels(les)
- des travaux dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (2,4 M€ sur 9 ans)
- la fin de la rénovation thermique de l'école Jules Ferry et la poursuite de l'installation d'équipements numériques interactifs dans les écoles pour un montant total de 0,9 M€ de 2017 à 2019
- l'extension / restructuration de la MJC Louis Aragon (3,6 M€ sur 2017 et 2018)
- le renouvellement du terrain synthétique du stade Jean Jaurès (0,42 M€ en 2017)
- la poursuite du Renouvellement Urbain dans les quartiers de Parilly et Terrailon : 0,55 M€ par an jusqu'en 2020 pour les espaces publics de Caravelle et de la ZAC de Terrailon, 0,18 M€ pour la rénovation des copropriétés de Terrailon et la construction de logements sociaux
- les aménagements connexes au tramway T6 (0,2 M€ en 2017 et 0,3M€ en 2019)



Le centre-ville poursuit sa mue autour de l'Espace Roger Pestourie

baisse de la consommation énergétique liée à la rénovation thermique du bâtiment.

Ce mandat étant placé sous le signe de l'éducation et de la jeunesse, nous poursuivons l'installation des tableaux blancs interactifs (TBI) dans les écoles élémentaires. Déjà opérationnels, dans les écoles Saint-Exupéry et Jean Moulin, c'est une réussite⁽¹⁾. Les écoles sont aussi concernées par la rénovation du patrimoine, une autre de nos priorités : comme la fin de la rénovation thermique de l'école élémentaire Jules Ferry. Un autre grand projet — patrimonial, associatif et culturel — va démarrer cet été : la deuxième tranche de réhabilitation de la MJC Louis Aragon. Par ailleurs, la pose d'un nouveau gazon synthétique au stade Jean Jaurès va permettre un meilleur confort de jeu au club de foot de l'ASBGL. Nous lançons également des études pour la construction d'une nouvelle cuisine centrale, et continuons d'inscrire des crédits pour nos conventions de Rénovation urbaine à Terraillon et Parilly, deux quartiers qui restent pour nous prioritaires et pas seulement au titre de leur prise en compte dans le cadre du deuxième Plan de Rénovation Urbaine.

Il faut donc préserver les équilibres ?

Oui. Ce qu'il est important de dire aux Brondillants, c'est que notre objectif est double : préserver notre santé financière — la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est à ce titre essentielle — tout en maintenant la qualité de notre service public qui est reconnue par les habitants. Je veux aussi réaffirmer avec l'équipe municipale notre soutien aux associations, ciment de notre vivre ensemble. Je n'ai pas voulu de baisses automatiques des subventions aux associations. De même, pas de réductions budgétaires systématiques pour les événements qui, eux aussi, créent du lien. Bron fait la différence, ce ne sont pas que des mots !

⁽¹⁾ lire pages 8 à 11

Un endettement faible et maîtrisé

Le stock de la dette a baissé à Bron, passant de 17,4 M€ au 1^{er} janvier 2016 à 16 M€ au 1^{er} janvier 2017. La dette actuelle s'élève à 406 € par habitant, soit un niveau bien inférieur à la moyenne des communes de même strate, à savoir 1 109 € fin 2015. En 2016, comme en 2015, la Ville n'a pas mobilisé d'emprunts nouveaux. Autre point présenté en Conseil municipal, la capacité de désendettement de la Ville, qui atteint 3,2 années fin 2016, là encore un niveau inférieur aux 4,8 années constaté sur l'ensemble des communes, et très inférieur aux 8 années considérées comme l'indice de bonne santé financière pour les communes comparables. L'ensemble de la dette de la commune de Bron est classée 1A selon la grille de la charte de Gissler, dite "charte de bonne conduite", c'est-à-dire présentant le risque le plus faible et confirmant l'absence dans la dette de Bron de prêts structurés dits "toxiques".

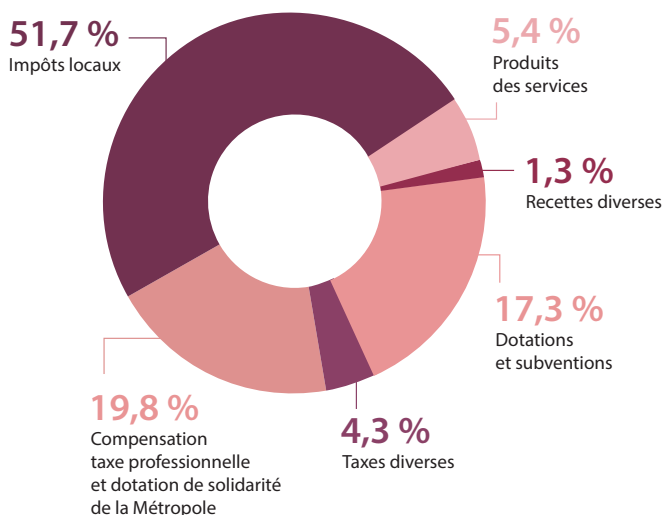


Entretenir le patrimoine

1,8 million d'euros est consacré à l'entretien du patrimoine, qui englobe des opérations multiples et qui améliore le quotidien des Brondillants : espaces extérieurs (par exemple en 2017, le géoréférencement des câbles souterrains, la pose de leds, mais aussi chaque année le remplacement de mâts d'éclairage, de bancs, de poubelles...), maintenance du bâti, par exemple avec la mise en accessibilité du gymnase scolaire Alsace-Lorraine et de l'entrée de l'école maternelle Ferdinand Buisson, qui, cette année, accueille les deux bureaux de vote auparavant installés dans le gymnase. Mais aussi l'aménagement du hall de la Maison des Sociétés avec la création du troisième RAM... Certains travaux sont programmés en réponse aux attentes et aux demandes des habitants, formulées, notamment, dans les visites de quartier, dans les Conseils de quartier, en réunions publiques, dans les Conseils d'école... Encore un exemple, les boîtes aux lettres de la Maison des Sociétés seront installées à l'extérieur du bâtiment à la demande des associations. L'entretien courant englobe aussi le matériel informatique et le matériel et mobilier des services.



Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement

